



Mieux vaut les partenaires sociaux que l'État !

Au sortir de la guerre, les Français roulaient en Traction Avant. Dans quelques années, avec les voitures sans conducteur, nous n'aurons peut-être plus besoin de permis. Dans bien des domaines de notre vie quotidienne, les avancées technologiques donnent

le tournis. Pourtant, dès que l'on parle de protection sociale, de santé et de retraite, toute réflexion semble interdite si elle remet en cause - un tant soit peu - les « principes de 1946 ».

Notre système de protection sociale constitue évidemment un acquis auquel chaque Français est attaché. Accéder à des soins de qualité, quel que soit son niveau de revenus, vivre décemment en cas d'accident de la vie (handicap, arrêt de travail, décès du conjoint, dépendance), élever ses enfants dans les meilleures conditions et leur donner toutes leurs chances, disposer de revenus suffisants à la retraite : ces objectifs essentiels constituent la raison d'être de toute protection sociale.

Comment rénover la pratique des contrôles Urssaf, qui, aujourd'hui, sanctionnent les entreprises sur des questions de formalisme et non de fond ?

Les objectifs sociaux ambitieux assignés dès 1946 à notre système de protection sociale en ont fait le succès. Mais avec le temps et les missions multiples qui lui sont assignées, notre système vieillit. Et il vieillit mal. La faillite menace notre système de protection sociale. Face à de nouveaux risques que le système n'avait pas anticipés, à des missions qui ont évolué et à des évolutions démographiques structurelles, l'heure est à l'augmentation continue des dépenses. Les ressources ne suivent plus et le système se trouve en difficulté grave de financement. Signe très inquiétant, depuis 2011, le déficit de la Sécurité



BRUNO CHRÉTIEN

L'emprise croissante de l'État sur la protection sociale depuis le plan Juppé de 1995 n'a pas donné les résultats espérés, explique le président de l'Institut de la protection **sociale**.

sociale ne se réduit quasiment plus. De longue date, l'efficacité de notre système s'avère d'ailleurs discutable. Il prend mieux en charge ce qui est fréquent mais accessoire - comme les soins courants - au détriment de ce qui est grave mais rare, tel un arrêt de travail, un décès ou un handicap. De plus, notre système n'est plus capable de garantir des risques nouveaux comme la dépendance. En outre, les prochaines évolutions technologiques vont modifier profondément notre rapport à la santé.

Les « principes de 1946 » sont mis en avant pour justifier le maintien du système actuel. Mais c'est vite oublier qu'après-guerre la gestion des régimes était confiée aux partenaires sociaux.

Or la politique initiée par le gouvernement Juppé au milieu des années 1990 - et poursuivie sans relâche depuis - a consisté à déposséder les partenaires sociaux de leurs prérogatives.

Désormais, l'État centralise à la fois le pilotage et l'exécution. Les péripéties des « contrats santé responsables » témoignent de la complexité qu'engendre l'intervention de l'État lorsque la puissance publique définit dans les moindres détails ce qui devrait rester de l'initiative des assurés et des opérateurs. De surcroît, les partenaires sociaux s'en sortent mieux que l'État dans la gestion des régimes obligatoires qui leur sont confiés (retraite complémentaire des salariés et assurance-chômage). L'étatisation croissante doit donc cesser si nous voulons une protection sociale qui s'adapte aux nouvelles évolutions.

Redonnons un réel espace de liberté et de responsabilité à chacun des protagonistes de la protection sociale. Pour s'adapter aux enjeux du XXI^e siècle, le monopole de la décision ne doit pas être laissé à l'État. Des changements majeurs doivent intervenir dans une multitude de sujets : quel partage entre ce qui relève du collectif et du choix individuel ? Comment rénover la pratique des contrôles Urssaf, qui sanctionnent les entreprises sur des questions de formalisme et non de fond ?

Si la France ne refonde pas d'urgence son modèle de protection sociale, les plus modestes d'entre nous vont être rapidement écartés d'une prise en charge efficace.